

Département du Var

MAIRIE
DE
SAINT-ZACHARIE



1, cours Louis Blanc
83640 SAINT-ZACHARIE
Tél. 04.42.32.63.32

Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le 05/05/2025
ID : 083-218301208-20250505-DM046052025-AU

DECISION MUNICIPALE N° 046/05/2025

Le Maire de la Commune de Saint-Zacharie (Var),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération municipale n° 02/02 en date du 24 février 2025 portant délégations attribuées à M. le Maire et plus particulièrement l'alinéa n° 26, M. le Maire peut demander à tout organisme financier, l'attribution de subvention pour un montant inférieur à 500.000 € ;

Considérant la volonté de la Commune de réaliser la couverture de la coursive de l'école élémentaire du 1^{er} étage ;

DECIDE

Article 1 : De solliciter auprès du Département du Var, une demande de subvention pour la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus pour un montant de 65.000 €, selon les modalités de financement suivantes :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Montant total des travaux...	83.800,00 €	Subvention Conseil Départemental.....	65.000,00 €
		Fonds propres.....	18.800,00 €
TOTAL HT :	83.800,00 €	TOTAL HT :	83.800,00 €

Article 2 : Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 3 : Mme la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à Saint-Zacharie, le 5 mai 2025

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB